

INFORMATIONS IMPORTANTES

- ♦ Nous ne communiquons pas de liste de fournitures. Nous vous demandons d'attendre les instructions des professeurs au moment de la rentrée scolaire.
- ♦ Les manuels scolaires vous seront prêtés par l'établissement pour la durée de l'année scolaire. Le Conseil Régional de Franche-Comté assure la gratuité des manuels scolaires dans les lycées.
- ♦ 3 certificats de scolarité seront distribués systématiquement à chaque élève à partir du 20 septembre 2020. Aucun certificat ne sera établi avant cette date.

ATTENTION : en conserver une copie jusqu'à l'entrée dans le Supérieur après le Baccalauréat

Bourses de lycée

<https://www.lycee-xavier-marmier.fr/accueil/bourses/>

Pour les élèves non boursiers, la date limite des demandes de bourse est fixée au 07 juillet 2020 (pour l'année scolaire 2020-2021). Une campagne complémentaire sera proposée courant septembre 2020 pour les changements de situation intervenus après cette date.

Restauration

- anciens élèves, n'oubliez pas de vous munir de votre carte de restauration à la rentrée
- nouveaux élèves, une carte vous sera remise à la rentrée.

Transports

L'inscription doit être réalisée en ligne : www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport
rubrique « téléchargement et liens utiles »

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, il est obligatoire que les familles dont les enfants souhaitent emprunter les transports scolaires effectuent cette démarche.

Les cartes délivrées sont à conserver durant toute la scolarité.

Pour toute demande, un numéro d'identifiant vous sera attribué. Il est à conserver durant toute la scolarité.

Afin que l'élève soit en possession de sa carte de transport dès les premiers jours de la rentrée scolaire de septembre, il est conseillé aux familles de s'inscrire avant le 16 Juillet 2020. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles, il n'est cependant pas assuré que l'élève puisse recevoir sa carte ou son renouvellement de prise en charge dès le 1er septembre 2020.

NOUVEAUTE ! CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE : Pour les élèves circulant sur le réseau MOBIGO, elle est à conserver plusieurs années. Elle sera réactivée d'une année sur l'autre, à distance, dès que la réinscription sera réalisée et instruite.

SNCF

Pour les élèves transportés sur le réseau SNCF est simplifiée ! L'inscription se fait désormais en ligne. Les liasses SNCF ne sont plus acceptées. Les certificats de scolarité n'ont plus à être fournis.

Garde alternée

Dans le cas d'une double domiciliation liée à une garde alternée nécessitant une prise en charge sur deux acheminements : chacun des parents fera sa demande sur le site d'inscription en ligne avec les mêmes identifiants.

Outil PRONOTES

<https://www.index-education.com/fr/pronote-familles.php>

Outre : l'emploi du temps, le cahier de textes, les absences, le suivi des notes et bulletins scolaires,

Pronotes dispose d'un outil de MESSAGERIE vous permettant de consulter chaque semaine des informations/événements importants ou d'échanger avec les enseignants de la classe.